



## LA QUESTION DU LINGE

**S**YMPHONIE de blanc. Les jupons sont blancs; blanches aussi les chemises; tous les dessous sont blancs. On n'aime que le blanc; on ne veut que du blanc. Le blanc triomphe sur toute la ligne: blanc délicat des exquises batistes de fil, blanc vaporeux des subtils linons, si fins, si fins qu'ils pourraient passer dans une bague, comme la fameuse pièce de toile du conte de fées.

De froufrous presque pas; de volants très peu. Foin de ces excédents qui tiennent de la place. Ayons des tailles minces, et ne risquons pas de les épaissir par le moindre millimètre de superflu. En revanche, l'exqu Coast des entre-deux, la délicatesse des incrustations, aussi variées que charmantes, sont là pour rompre la monotonie, embellir et enrichir la blancheur des lingerie.

Le linge élégant réclame comme garniture la valenciennes, la précieuse et fragile valenciennes. La lingerie de tous les jours, plus simple et plus pratique, adopte la broderie anglaise, à qui sa solidité n'interdit point la joliesse, quand on sait l'employer avec goût. Pour les enfants, en particulier, son usage est inappréciable et il nous plait de la voir sur les robes et les tabliers de nos babies.

La forme Empire sied surtout aux chemises de nuit, auxquelles, bien entendu, on supprime entièrement les cols, suivant la mode courante; certaines élégantes l'ont également adoptée pour les chemises de jour.

Mais celles-ci font éclore aussi des fantaisies délicieuses: en telle point d'esprit blanc très pur, par exemple, avec un empiècement carré, formé d'entre-deux de valenciennes, sur transparent de ruban vert d'eau, le pantalon et le cache-corset s'inspirant de la même idée.

Quelques élégantes ont tenté de lancer les "combinaisons," chères aux Anglaises et qui allègent les dessous. Mais cette mode, venue d'outre-mer, ne semble pas devoir s'implanter en France. Nous préférons toujours jusqu'ici la neige des pantalons froufrounants, la grâce des jupons vaporeux, et n'acceptons "La combinaison" que dans certains cas exclusivement sportifs, à cheval, ou à bicyclette, et encore!

On ne porte presque plus le bas noir. La mode exige qu'on assortisse la couleur du bas à celle du soulier; beige ou marron lorsque celui-ci est de nuance café au lait; gris argent pour les souliers en peau de daim, qui ont actuellement la vogue.

Les temps sont passés où les grand'mères prévoyantes entassaient dans les belles armoires normandes les pièces de toile de Hollande ou de Frise destinées aux trousseaux de leurs petites filles. Tout change et tout passe. Il y a maintenant une mode pour le linge de maison comme pour l'autre, une mode éphémère comme toute mode digne de ce nom.

Le joli linge de couleur, qui a si gracieusement emprunté à l'art moderne ses impressions, ses formes et ses nuances, ne sert pour la table que dans l'intimité ou les petites réceptions dénuées de cérémonie. Il s'est complètement substitué au linge russe. Si vous vous laissez tenter par la joliesse de la lingerie art nouveau, je vous conseillerai de choisir les tons rouges et jaunes; méfiez-vous en effet des bleus délicats, des tendres mauves, qui ne résistent même pas aux premiers blanchissages.

Le règne du "damassé" est fini; c'est la belle toile unie et fine qui l'a remplacé. Des broderies d'une grâce exqu Coast agrémentent de jours merveilleux le linge blanc. J'ai vu récemment une nappe de la plus fine toile, autour de laquelle courait en entre-deux une guirlande de gros hortensias dont les coeurs étaient formés de jours, tous dissemblables. L'ouvrière véritable artiste, qui avait créé de chef-d'oeuvre, y avait consacré

plus de deux ans. Cette nappe était destinée à la table d'une vieille prunes française, célèbre pour sa bonne grâce et son esprit.

Si nous passons maintenant au linge de lit, nous y découvrirons quelques modifications intéressantes. Les broderies Renaissance et Richelieu, naguère si en faveur, ont passé de mode. Ce ne sont maintenant qu'entre-deux de Venise ou guipure d'art; moins de rubans aussi et de transparents. On observe à cet égard une sobriété de meilleur goût.

Ne négligez jamais enfin de blanchir votre linge au moins trois fois avant de le mettre en usage. Et que l'armoire spéciale où tous le range soit garnie de ces touffes de lavande et de ces sachets d'iris, qui laissent à tout ce qu'ils touchent une si délicieuse odeur!

## MARCHANDS DE NOUVEAUTÉS DE LA CITE DE QUEBEC

Dans le courant de la semaine dernière, les membres de l'Association des Marchands de Nouveautés, de Québec, étaient priés de se réunir à l'hôtel Victoria, sous la présidence de M. l'échevin P. J. Côté, président de cette association.

A 8.30 heures, p. m., un grand nombre de membres répondaient à l'invitation. Après la lecture des minutes de la dernière réunion, le président annonça qu'il avait convoqué l'assemblée, dans le but de parler du résultat obtenu de l'abolition des timbres de commerce, et annoncer qu'il avait présenté à la dernière séance du conseil de ville, en sa qualité d'échevin, un projet de règlement qui avait subi sa première lecture et qui deviendrait loi à la prochaine séance du conseil, c'est-à-dire à la fin de mai.

Plusieurs membres profitent de l'occasion pour remercier l'actif président et les membres de l'Association, qui ont pris une part active pour assurer la passation du bill, demandant à la Législature d'accorder aux différents conseils municipaux le droit de passer des règlements pour abolir les timbres de commerce.

### Remerciements de l'Association

Il a ensuite été proposé et adopté, à l'unanimité:

Que l'Association des Marchands de Nouveautés de Québec, réunie en assemblée régulière, profite de la circonstance pour présenter ses plus sincères remerciements aux marchands-épiciers et autres, de Québec, ainsi qu'aux associations des épiciers et bouchers, de Montréal, pour leur actif concours, et l'énergie déployée pour assurer la passation du bill qui permet désormais à n'importe quelle municipalité dans la province de Québec, de passer des règlements pour abolir les timbres de commerce.

Les membres se sont ensuite occupés d'affaires de routine, et l'assemblée s'est ajournée sine die.

## UNE TRANSACTION IMPORTANTE

MM. W. R. Brock Co. Ltd., viennent de se rendre acquéreurs des immeubles appartenant à la succession Kay et situés rue Notre-Dame, rue Ste-Hélène et rue des Récollets. Les magasins qu'occupent actuellement MM. W. R. Brock Co., Ltd., sont situés vis-à-vis des immeubles qu'ils viennent d'acquérir.

Les locataires de ces immeubles sont MM. Brophy, Cains & Co., MM. Wener Bros., et la Shedden Forwarding Co. Le bail de MM. Brophy, Cains & Co. n'expire qu'en 1907, tandis que celui des autres locataires expirera beaucoup plus tôt et de façon à ce que MM. W. R. Brock Co., Ltd., occuperont une partie de leur nouvelle bâtisse dans le courant de l'année 1904.

MM. W. R. Brock Co. Ltd., ont l'intention de faire subir à ces immeubles une transformation complète et en feront ainsi le plus important entrepôt de marchandises sèches et de nouveautés du Canada.

Le prix de cette transaction, qui a été faite au comptant, évalue d'environ \$200,000.